

**ACTUALITÉS**

**JARDINS ORNEMENTAUX**

Méthodes de prophylaxie  
Maladies sur Rosier  
Processionnaire du pin  
Pucerons  
Pyrale du buis  
Thrips - *Viburnum tinus*  
Tigre du platane  
Tigre - Piéris

**POTAGER - VERGER**

Méthodes de prophylaxie  
Nettoyer et assainir  
Protéger  
Concevoir  
Planter  
Les auxiliaires

**Ecophyto 2+**

**Devenez observateurs !**

Portail Ecophyto JEVI PRO  
Site Jardiner Autrement

**JARDINS ORNEMENTAUX**

**Méthodes de prophylaxie**

**• Maladies sur Rosiers**

**Mesures prophylactiques d'automne - début d'hiver**

Ramasser les feuilles infectées et supprimer les parties atteintes (chancres), pour les massifs existants.

Pour les plantations, distancer les plantes : de 40 à 60 cm pour les rosiers buissons (4 à 5 rosiers / m<sup>2</sup>), 1 m pour les couvre-sol, 1 m à 1,50 m (en alignement) pour les rosiers tiges, 2 m à 2,50 m pour les rosiers grimpants.

A effectuer de préférence en racines nues de novembre à mars. Praliner (boue de terre argileuse) ces dernières pour une reprise vigoureuse.

Certaines variétés sont tolérantes et résistantes aux maladies, cela se vérifie sur les emballages et descriptifs techniques, lors de l'achat. De plus, il existe le label ADR, garantissant une bonne résistance aux maladies.



**Label ADR, ça veut dire...**

Le concours ADR (Allgemeine Deutsche Rosenneuheitenprüfung) est une des compétitions les plus difficiles au monde pour les nouvelles variétés de rosiers présentées chaque année. Les rosiers qui concourent sont évalués en conditions réelles, sans aucun traitement sanitaire pendant trois années et dans onze stations d'essais réparties dans toute l'Allemagne. La beauté de la plante et des fleurs, l'abondance de la floraison, le parfum, le port, le type de végétation, la rusticité et la résistance aux maladies fongiques du rosier sont les critères observés et jugés. Depuis sa création dans les années 1950, les experts du concours ADR ont examiné plus de 1700 variétés de rosiers. Actuellement 190 ont reçu le label ADR.

Source : [rustica.fr](http://rustica.fr)

**ABONNEMENT BSV**

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web...

- [www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr)
- [www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr](http://www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr)
- [www.polleniz.fr](http://www.polleniz.fr)

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution :

[www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/surveillance-biologique-du-territoire/abonnez-vous-gratuitement-aux-bsv](http://www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/surveillance-biologique-du-territoire/abonnez-vous-gratuitement-aux-bsv)

## • Processionnaire du pin

### Mesures prophylactiques hivernales

Écheniller les branches portant les cocons et les supprimer. Compte tenu du caractère très urticant des poils de ces chenilles, il est indispensable de bien se protéger.

Rappel : les chenilles sont urticantes à partir du 3<sup>ème</sup> stade.

Actuellement, les nids sont visibles et facilement repérables.

Associer des feuillus aux conifères, installer des nichoirs pour les oiseaux (=prédateurs). Les mésanges charbonnières sont particulièrement friandes des chenilles processionnaires du pin, surtout pendant les stades non urticants.

Vous pouvez construire des nichoirs en bois naturel, sans colle (privilégier les vis ou chevilles de bois) ni peinture.

Un modèle type « balcon » permet de préserver les oiseaux de leurs prédateurs et des intempéries. Pour les dimensions : 14 cm de largeur, 17 cm de hauteur sous balcon et 25 cm de long au total. La taille du trou d'entrée sélectionne l'installation des espèces d'oiseaux. Un trou de 32 mm convient aux mésanges charbonnières.



© [terrevivante.org](http://terrevivante.org)

Autre possibilité : intercepter les processions de chenilles processionnaires du pin lorsqu'elles effectuent leur nymphose à l'aide de certains pièges (cf. [BSV JEVI n° 19 du 8 octobre 2018](#)). Penser à mesurer la circonférence de vos arbres.

## • Pucerons

Les populations de pucerons en 2018 ont été bien régulées grâce à l'action des auxiliaires prédateurs, qui étaient en nombre. Néanmoins, ponctuellement, certaines situations peuvent devenir parfois compliquées à maîtriser, quand les nuisances liées à la présence de pucerons deviennent importantes (dépôt de miellat).

Dès à présent, réfléchir au choix des essences végétales avec leurs utilisations et selon le contexte des futures plantations. *Exemple* : cas des pucerons infestant les érables plantés comme arbres d'ombrage pour un parking ; la conséquence peut être le salissement des voitures stationnées. Favoriser l'installation des auxiliaires naturels : coccinelle, chrysope, syrpe, hyménoptères parasitoïdes, ... (cf. page 5 paragraphe les auxiliaires).



© F GASTINEL - POLLENIZ

Pucerons - Érable

## • Pyrale du buis

Pendant l'arrêt de l'activité du ravageur, il convient d'inspecter ses buis, afin de supprimer manuellement les larves hivernantes qui rentreraient en diapause.



© S BORDA - FREDON Aquitaine

Larves de pyrale du buis et feuilles encollées

## • Thrips - *Viburnum tinus*

Des observations concernant ce ravageur n'ont pas été remontées via la filière BSV JEVI. Néanmoins, il y a eu beaucoup de signalements effectués par les professionnels de la filière Cultures Ornementales, qui lors des années chaudes, sont de plus en plus touchés par cet insecte, *Heliothrips haemorrhoidalis*. D'autres végétaux sont également attaqués : Camélia, Mahonia, *Cornus*. Ce qui est d'autant plus dommageables pour les essences à feuillage persistant.

Ainsi, afin de limiter ces populations sur les végétaux très infestés, il est possible d'intervenir à l'aide de produits de biocontrôle composés de pyrèthres naturels et d'huile de colza. Une attention particulière devra être portée sur la face inférieure des feuilles lors de l'application.



© F DOUTEAU - groupe ESA

Feuilles de *V. tinus* décolorées par les thrips

## • Tigre du platane

Peu d'observateurs ont fait part de problèmes en lien avec ce ravageur cette année, mais néanmoins, ponctuellement, cet insecte a causé des désagréments (atteintes aux biens : voitures, mobilier urbain). Ainsi, pour diminuer la pression sanitaire, éviter les élagages annuels systématiques d'automne-hiver et décaler vos interventions au profit d'une taille douce effectuée en période de végétation, dite taille « en vert ». Ainsi, les tigres seront moins attirés par les pousses annuelles que par les gros bourrelets cicatriciels, car elles contiennent moins de réserves. Si un traitement est envisagé (huile végétale...), un maximum de rhytidomes doit être retiré, afin d'éviter qu'un certain nombre d'individus ne reste à l'abri sous l'écorce.



© F.GASTINEL - POLLENIZ

*Corythucha ciliata*, stade adulte

## • Tigre - Piéris

Comme pour les Thrips, les tigres sur Piéris étaient présents cette année mais pour les parcelles suivies en JEVI, leur niveau de gravité n'était pas signalé comme important. Or, du point de vue de la profession, ce ravageur est constaté en forte augmentation pour cette « chaude » année 2018.

Ainsi, pour les sites qui auraient été fortement impactés, afin de réduire les populations avant le printemps prochain, et ce pour limiter les phénomènes de pullulations qui pourraient s'avérer très dommageables à la reprise végétative, il est possible d'effectuer dès à présent un traitement à l'aide de produits de biocontrôle, composés de pyrèthres naturels et d'huile de colza. Également pour ce ravageur, une attention particulière devra être portée sur la face inférieure des feuilles lors de l'application.



© M FRUANEAU - Jardin d'amateur

*Stephanitis takeyai* larve - Piéris

## POTAGER - VERGER

# Méthodes de prophylaxie

### • Nettoyer et assainir

Suite à des infections cryptogamiques qui ont pu toucher le jardin, il est important de l'assainir (=réduction du potentiel infectieux pour le printemps prochain). Voici quelques bonnes pratiques à adopter et à mettre en œuvre dès à présent !

Pour cela, on peut : déchiqueter, composter, éliminer toutes repousses, plants et fruits infectés.

#### Potager

Arracher les plants fanés, les parties végétales pouvant être infestées (ex : par des pupes de ravageur), les légumes contaminés ; et les supprimer.

Désinfecter et ranger les tuteurs, piquets, pots vides...

#### Allées

Un coup de balai de cantonnier suivi d'un rinçage suffisent à nettoyer les allées colonisées par les mousses et algues, qui deviennent glissantes par temps pluvieux.

Aucun traitement n'est justifié dans ces situations à risque de transfert des produits vers les points d'eau.

### • Protéger

Les premiers froids se sont déjà manifestés, avec des gelées en région dès le week-end dernier.

Des plantes en bon état physiologique sont plus résistantes aux maladies et ravageurs. Afin de leur assurer une bonne reprise végétative au printemps prochain et éviter tout traitement inutile, pensez dès à présent à les protéger du froid et du gel (artichauts, dahlias, ...), avec feuilles mortes, voile, paille, bâche, ...

En cas de gel ou de neige, lorsque la saison sera plus avancée : éviter de marcher sur la pelouse et ne toucher aux branches des arbres et arbustes que pour enlever les excès de neige (risque de déformation pour certains persistants).

#### Bordures

Afin d'avoir des bordures nettes sans traiter, couper le gazon au pourtour des massifs.

#### Pelouse

Les feuilles mortes tombées au sol favorisent le développement des mousses et de certaines maladies. Ainsi, il est possible de les broyer (à la tondeuse - fonction mulching, elles seront laissées sur place). Elles serviront de nourriture aux micro-organismes du sol et lombrics, qui rendront ainsi le sol plus drainant. Autre solution, celle de les ramasser. Dans ce dernier cas, elles peuvent alors servir de paillage ou être compostées.

#### Serres et châssis

Eviter le développement de la pourriture grise en aérant par beau temps.

Nettoyer régulièrement les plantes gardées en hivernage, en enlevant les feuilles jaunes et flétries (=précaution contre les maladies).

#### Outils

Nettoyer et désinfecter vos outils de jardinage avant de les ranger.



Pose d'un voile d'hivernage

## • Concevoir

Dessiner dès à présent le plan du potager de l'année prochaine. L'idéal est d'effectuer une rotation des cultures. Si des planches sont déjà définies, cela est d'autant plus facile d'effectuer des rotations. Sinon, 2019 peut être une première année d'essai ! La rotation des cultures permet d'assainir le sol et de limiter le potentiel de contamination pour le printemps suivant. Sur le plan phytosanitaire, cette bonne pratique de jardinage limite le développement des foyers parasites (champignons et bactéries pathogènes, nématodes phytoparasites, larves terricoles de type taupin, vers blancs de hanneton, ...).

La rotation permet également une restructuration du sol. La première année est la plus fastidieuse, mais une fois bien conçue, il vous suffira de faire « tourner » les planches de cultures.

## • Planter

C'est le moment de planter les fruitiers en conteneurs ou racines nues, et vous pouvez également planter d'autres sujets.

Il conviendra alors de repérer auparavant les microclimats de votre jardin, facilement observables après une gelée blanche (=coins froids, angles de tourbillons). Eviter de planter des essences trop sensibles au climat de notre région : en situation de difficulté et souffrance, elles pourraient développer des maladies et donc engendrer des interventions.

Pour les fruitiers, il est également conseiller de choisir un porte-greffe rustique et adapté au climat local, ainsi qu'à votre type de sol (calcaire, acide, ...).

Lors de la plantation, il est nécessaire de creuser une fosse conséquente et en rapport avec le volume racinaire du sujet à planter : 2 à 3 fois plus large et plus profond. Il ne faut pas hésiter à drainer le fond de la fosse (cailloux, sable grossier,...), les racines ne supportant pas l'asphyxie.

Pour une meilleure reprise, tailler celles qui sont blessées (avec un outil désinfecté) et les praliner (boue de terre argileuse). Il peut être mis en place une cuvette d'arrosage.

Et pour les plus « mordus », des associations bénéfiques entre les plantes peuvent permettre de repousser certains ravageurs.

Plus d'informations sur le site internet « Jardiner autrement » et en cliquant sur la vignette :



Respecter les distances de plantation (un arbre/arbuste grandit !) : c'est éviter le confinement et privilégier une bonne aération du feuillage ; autre bonne pratique pour se prémunir des maladies et ravageurs !

Il ne faut pas négliger les bonnes pratiques de plantation des végétaux : bien implantés, ils seront en meilleure santé et plus résistants.

## • Les auxiliaires

Un des moyens de lutte biologique qui peut être mis en place au jardin est la « lutte biologique par conservation » ou « lutte biologique passive ». L'objectif est d'aménager le milieu pour favoriser les auxiliaires déjà présents dans votre jardin, sans effectuer de lâchers. Pour cela, dès maintenant, profitez-en pour leur mettre à disposition des abris pour passer l'hiver.

Vous trouverez des informations complémentaires sur le site « Jardiner autrement ».

Il est également important de bien considérer l'action des prédateurs omnivores (myriapodes, criquets, carabes) : en plus de se nourrir de ravageurs, ils consomment des graines d'adventices. Ainsi on retiendra qu'au jardin, il faut préserver la biodiversité dans son ensemble.



Larve de coccinelle à gauche - Ponte de chrysope au centre - Larve de syrphé à droite

# Ecophyto 2+

Du 20 novembre au 10 décembre 2018

Donnez votre avis sur le projet de Plan écophyto II+ qui vise à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires en France !

Le point concernant le BSV est dans l'axe 1, chapitre 5 (p16 -17 du document).



## Devenez observateurs !

Afin d'assurer un meilleur suivi sur l'ensemble de la région Pays de la Loire, nous invitons toute personne à rejoindre le réseau des observateurs du BSV JEVI.

Pour cela, c'est simple, il vous suffit de remplir la fiche suivante et de la renvoyer aux coordonnées indiquées, ou d'envoyer un simple mail.

### • Je participe au réseau d'observateurs :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

Profession : .....

Bioagresseurs et végétaux pouvant être suivis : .....

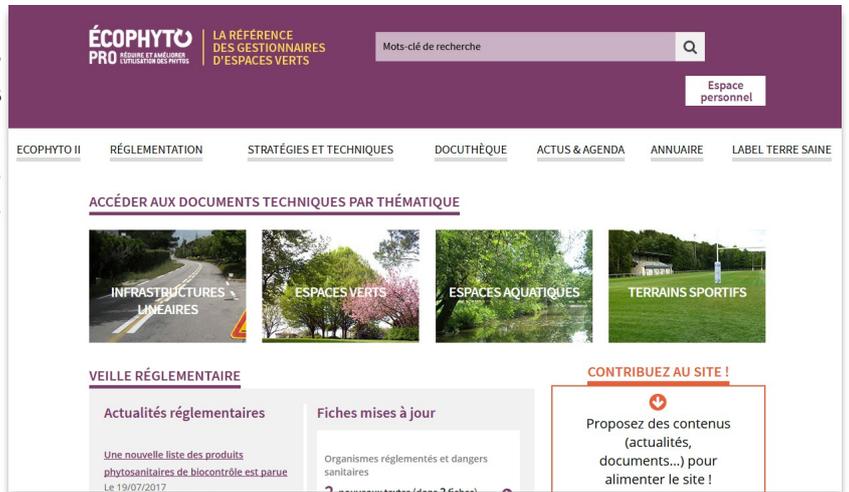
Francine GASTINEL - POLLENIZ

Antenne départementale de la Mayenne - 17 boulevard des Manouvriers - 53810 CHANGÉ

02 43 56 12 40 - bsv.jevi@polleniz.fr

# Portail ECOPHYTO JEVI PRO

Dans le cadre du plan Ecophyto en JEVI Pro, un site internet réunit les références et connaissances disponibles pour sensibiliser les **professionnels** des JEVI et leur permettre de faire évoluer leurs pratiques vers une réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires. Vous pouvez accéder à ce site via le lien suivant [www.ecophyto-pro.fr](http://www.ecophyto-pro.fr)



# Site internet : Jardiner Autrement

Un site internet réunit les références et connaissances disponibles pour sensibiliser les **Jardiniers amateurs** et leur permettre de faire évoluer leurs pratiques vers une réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires. Vous pouvez accéder à ce site via le lien sur [www.jardiner-autrement.fr/](http://www.jardiner-autrement.fr/).



## RESEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2018 PAYS DE LA LOIRE



**Rédacteur :** Francine GASTINEL - POLLENIZ 53 - [bsv.jevi@polleniz.fr](mailto:bsv.jevi@polleniz.fr)

**Directeur de publication :** Jean-Loïc Landrein - président du Comité régional de surveillance biologique du territoire.

**Groupe technique restreint :** POLLENIZ (réseau FREDON - FDGDON des Pays de la Loire)- ARS Pays de la Loire - CRAPL - DRAAF Pays de la Loire - CFFPA Le Fresne - Ingénieur écologue/conférencier Denis PÉPIN - Jardinier amateur.



**Observateurs :** POLLENIZ (réseau FREDON - FDGDON des Pays de la Loire), Maison de l'Environnement, ville de CHEMILLÉ EN ANJOU, MAYENNE, LES SABLES D'OLONNE, OLLONNE SUR MER, SAINT HILAIRE DE RIEZ, ONF, Association Ça pousse aussi comme ça, jardiniers amateurs.

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAPL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.*

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

